

L'ISOLATION À 1 EURO BONNE AFFAIRE OU PAS ?

TARN, MAI 2017

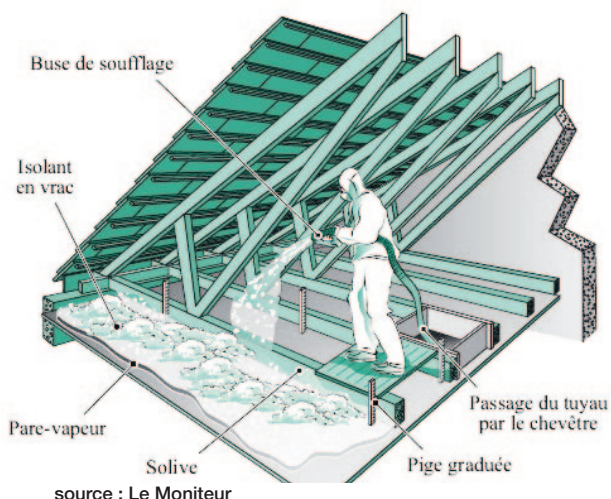
[ISOLER POUR 1 EURO OFFRE T-IL UN INTÉRÊT ?]

» L'argent, le nerf de la guerre

Faire des travaux d'isolation, par exemple, donne droit à une prime (Certificat d'Économie d'Énergie ou CEE). Ces CEE sont financés par les vendeurs d'énergie, qui ont des obligations d'économies d'énergie, fixées par la loi, à atteindre sous peine de sanctions financières. Pour atteindre leur objectifs, ils rachètent des CEE aux particuliers.

» Comment s'explique l'offre d'isolation des combles à 1€ ?

Le système consiste à proposer aux usagers, dont les revenus sont bas, l'isolation des combles pour 1 euro avec des laines minérales qui sont les isolants les moins chers. Les CEE sont captés en amont par l'entreprise. Le seul avantage pour le client c'est l'argument « sans avance de frais », car généralement les foyers qui ont droit à cette opération ont peu de trésorerie.



De nombreuses entreprises RGE proposent de réaliser l'isolation de la partie sous le toit (grenier, combles perdus, espace sous tuiles...) pour seulement 1 €.

Cette formule-choc de vente qui propose d'isoler vos combles perdus pour seulement 1 euro est un argument largement utilisé... mais ce ne sont pas les entreprises qui décident, il y a des conditions à respecter fixés par la Loi POPE du 13 juillet 2005 et réaffirmé dans la Loi TECV du 15 août 2015.

» L'effet d'annonce est bon. Mais tout le monde n'y a pas droit !

Tout d'abord, et de façon très récente, cette opération n'est pas toujours cumulable avec les aides de l'Anah.

Il est indispensable de bien s'informer auprès de votre Espace Info Énergie, pour vérifier et étudier toutes les aides auxquelles vous avez droit et qui peuvent être plus intéressantes.

» Qui a droit à cette offre d'isolation des combles à 1 euro ?

Il faut être propriétaire ou locataire d'une maison individuelle avec des combles perdus mal isolés ou une isolation vieillissante.

Pour avoir droit à l'offre à 1 euro symbolique, le revenu du ménage éligible devra être inférieur ou égal aux plafonds définis par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat suivant les directives de la loi POPE et des dispositions de la transition énergétique.

[QUEL ISOLANT CHOISIR ?]

Il faut choisir entre 3 types d'isolants courants de matériaux soufflés pour l'isolation de combles non aménagés, chacun offre des avantages et des inconvénients.

» La laine de verre

La laine de verre isolante en vrac est constituée de fibres de verre, elle peut contenir jusqu'à 30 % de verre recyclé. Outre la quantité d'énergie qui est nécessaire pour la fabriquer, son inconvénient majeur est lié aux particules de fibre de verre très fines (0.0003 mm) qui peuvent se diffuser et être mises en suspension dans le logement. Des études ont montré que ces particules peuvent présenter des "inconvénients" sur le plan santé, mais son niveau de dangerosité à moyen et long terme demande de longues années d'études scientifiques et de procédures juridiques. À chacun donc de décider d'appliquer un principe de précaution ou pas en attendant un avis technique et sanitaire définitif. Sur le plan positif, son prix est abordable, c'est ce qui explique sa présence importante sur le marché.

» La laine de roche

La laine de roche est naturellement résistante au feu, car elle est fabriquée à partir de minéraux naturels (roche volcanique), ce qui ne veut pas dire qu'elle est « écologique » ! En effet si l'on qualifiait de « naturel » tout ce qui vient du sol, le pétrole serait également écologique ! La laine de roche demande beaucoup de ressources pour sa fabrication, son bilan environnemental est donc médiocre. La finesse de ses particules pose les mêmes problèmes que la laine de verre.

» La ouate de cellulose

La ouate de cellulose est fabriquée à partir de produits recyclés comme la fibre de bois, le carton et le papier journal. Les particules d'isolants de cellulose combinent parfaitement les espaces vides situés à l'intérieur des murs. La ouate de cellulose peut être épandue facilement sur les sols de grenier. Contrairement aux polémiques qui ont été lancées par ses concurrents, la ouate de cellulose ne contient pas plus de produits toxiques que les autres isolants.

[COMMENT S'EFFECTUENT LES TRAVAUX ?]

Il faut environ 3 kg de laine de verre au m² pour arriver au minimum de coefficient d'isolation requis pour avoir droit aux aides. Ce coefficient exprime la résistance thermique (R = 7 m².K/W pour une isolation en combles perdus).

Les entreprises, pour rentabiliser leur pose, doivent faire plusieurs clients dans la même journée. Le chantier doit être accessible à de gros camions pour injecter rapidement l'isolant. Renseignez-vous bien avant de signer le devis.

[L'ISOLATION IDÉALE SAINE]

Préférez les produits et matériaux biosourcés qui sont bien meilleurs pour votre santé et parfois supérieurs en qualité isolantes, notamment pour la chaleur d'été.

Il faut environ 9 kg de ouate de cellulose

au m² pour isoler efficacement. Suivant les fabricants, le poids de ouate de cellulose est plus ou moins important.

[ATTENTION AUX ANCIENNES ISOLATIONS]

Très souvent constituées de laine de verre posée sur un pare-vapeur en papier kraft ! Dans les combles non habitables, le pare-vapeur est placé contre le plancher.

L'inconvénient du papier Kraft est sa fragilité, le fait soit d'avoir marché dessus ou de l'avoir positionné sur une arête ou un boîtier électrique peut avoir occasionné une déchirure qui affectera son efficacité.

De plus, pour être efficace, un pare-vapeur doit être posé en continu, c'est-à-dire qu'il doit être soigneusement placé en mettant les feuilles bout à bout et en les assemblant avec du ruban adhésif. Lorsque les feuilles se chevauchent et ne sont pas correctement posées, il peut se produire des condensations. Il est impossible de mettre le ruban adhésif par-dessus l'isolant lorsqu'il est déjà en place : il est préférable d'enlever l'isolant existant afin d'optimiser votre nouvelle isolation.

Faites enlever les laines minérales par une entreprise en veillant à ce qu'elle aspire parfaitement les poussières et qu'elle dépose les scories en déchetterie avec les déchets toxiques (cette opération coûte environ 6 à 7 € le m²) soit 600 à 700 euros pour 100 m², votre santé n'a pas de prix !

[CAS PARTICULIERS]

Attention au passage d'un conduit d'évacuation des fumées qui doit être protégé de l'isolant. Parlez-en avec votre artisan.

[VOUS N'ÊTES PAS ÉLIGIBLES ?]

D'autres aides sont peut-être disponibles, renseignez auprès de votre Espace Info Énergie.

L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Le CAUE du Tarn a rejoint le réseau INFO -> ENERGIE mis en place par l'ADEME. Ce service est financé conjointement par l'ADEME, la Région Occitanie et le Département du Tarn.



Ce service de **conseils gratuits, neutres et indépendants** apporte des informations sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, les aides financières, etc. Ce service est à disposition des particuliers, des collectivités, des professionnels et des petites entreprises.

Depuis 2013, l'Espace Info Energie du CAUE du Tarn fait partie du réseau **Rénovation Info Service**.



EN SAVOIR +

CONTACTS

- » Espace Info Energie du Tarn
05 63 60 16 80
infoenergie@tarn.fr
www.caue-mp.fr
- » CAUE du Tarn, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
05 63 60 16 70
caue-81@caue-mp.fr
www.caue-mp.fr

LIENS UTILES

- » le site d'information du gouvernement : <http://renovation-info-service.gouv.fr/>
- » Les artisans labellisés RGE proches de chez vous : <http://renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>
- » Le site de l'ADEME avec de nombreux guides pratiques à télécharger : <http://www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques>
- » Des vidéos de l'Agence Qualité Construction et l'Institut National de la Consommation : https://www.youtube.com/channel/UC_BtLdqN6w5RUhrQIBACmg



Les 8 Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Midi-Pyrénées

Rédaction : Bastian KOSTANDI, CAUE du Tarn

Date : juin 2017

Charte graphique : Pauline REDOULÈS

